

## **Objet : MOTION POUR LE MAINTIEN DES POSTES D'ENSEIGNANTS**

Il est proposé aux membres du conseil communautaire :

**. d'adopter** la motion suivante :

En prévision de la rentrée scolaire 2023/2024, le DASEN, veut supprimer 5 postes d'enseignants à temps plein dans les écoles du département. Terres de Confluences est particulièrement concernée avec les communes de Garganvillar, La Ville-Dieu-du-Temple, St Porquier et Moissac.

Pourtant depuis son arrivée, le Ministre de l'Éducation Nationale, ne cesse de réaffirmer à l'envi sa volonté de combattre les inégalités scolaires, d'aider les élèves en difficultés, d'améliorer les conditions de travail des enseignants, de restaurer l'attractivité du métier...

Cette parole ministérielle d'apparence généreuse et volontariste vient malheureusement se fracasser à une terrible réalité pour l'École de la République : la réduction drastique des moyens annoncés dans le budget 2023.

Pire encore : au moment où partout en France les parents d'élèves et les élus se mobilisent contre les fermetures de classes, la communauté éducative découvre que près de 144 millions du budget 2022 de la politique de l'éducation nationale, soit l'équivalent de 3 000 postes d'enseignants, n'ont pas été dépensés par le Ministre !

De plus, l'enseignement privé est financé à 73% par des deniers publics (états + collectivités), alors que ces écoles privées ne remplissent pas les obligations de services publics (aucune obligation d'accueil ni de carte scolaire).

Quel crédit accorder à la parole politique ministérielle quand elle est contredite par des mesures qui portent durablement atteinte à la qualité de notre système d'enseignement public ?

Comment accepter le prétexte invoqué d'une « baisse démographique » pour justifier ces économies qui, si elles avaient été utilisées, auraient permis la création de postes qui font tant défaut partout sur le territoire ?

Surtout que les ambitions affichées par la communauté des communes dans ses documents d'urbanisme d'accueillir 10 000 habitants supplémentaires nécessitent le renforcement de services publics et leur maillage équilibré. L'essor démographique du Tarn et Garonne se confirmera sur la prochaine décennie grâce à plusieurs points structurants. Les élus communautaires entendent défendre cette ambition pour notre bassin de vie.

La réalité est que 70% des élèves sont en difficultés scolaires, qu'ils soient en Réseau d'Éducation Prioritaire ou en milieu rural ! En effet, une étude de l'INSEE sollicitée par la Préfecture, révèle que notre département est le septième de France où les jeunes sont les moins diplômés. Seulement 5% des jeunes ont un bac+5. Le vrai sujet n'est pas d'opposer les villes aux campagnes, les classes en Réseau d'Éducation Prioritaire aux zones rurales, mais de mettre le gouvernement face à cette réalité : l'Éducation Nationale doit avoir un budget à la hauteur des besoins !

Chaque enfant doit avoir les conditions réunies pour lui permettre de réussir.

C'est pourquoi les conseillers communautaires réunis en assemblée demandent à Monsieur le Directeur des Services de l'Éducation Nationale de revoir sa copie, d'annuler ces suppressions de postes au regard du contexte Tarn et Garonnais.

